

## Fiche

- Un mot générique est un mot de **sens général** qui désigne une catégorie d'objets ou de notions. Par exemple :
  - **siège** est le terme générique pour *un fauteuil, une chaise, un tabouret, un pliant...* ;
  - **peur** est le terme générique pour *la crainte, la frayeur, l'angoisse, l'anxiété, la panique...*
- Pour trouver le mot générique qui correspond à un mot de sens particulier, il faut se demander à quelle catégorie d'objets ou de notions ce mot appartient.

*Le rosier est une plante : **plante** est le terme générique correspondant au mot *rosier*.*

- Les mots génériques sont souvent utilisés comme **procédés de reprise** car ils permettent d'éviter des répétitions.  
*Pour la première fois, ce soir-là, elle mit la robe que son père lui avait offerte.*  
*Jamais **vêtement** ne lui avait paru aussi beau.*